

PROGRAMME D'ACTION
2013 - 2018



**SAUVONS
L'EAU!**

**L'accompagnement de l'AE
Pérennité des actions mises en
œuvre
Captages prioritaires et SDAGE**

Aides Agence

Les aides maintenues du 9^e au 10^e Programme :

- au **taux maximum**
 - 80% pour les études, l'animation et le foncier
 - 50% pour les changements de pratique (MAE...)
 - 50% à 80% pour les investissements matériels
- intégrées au **Programme de Développement Rural**, avec contreparties du FEADER (en construction par l'autorité de gestion Région pour 2014)

Les MAE

Aide
agence
à 50%

Programme de
Développement Rural
2014 – 2020
L'Agence souhaite:

Bilan des aides Agence 2008-2012

1 M° d'€ de l'agence sur RA
2 000 ha et **180** exploitants
14 captages sur 18 sont
en **Isère**

- **Maintenir le cofinancement FEADER pour garantir le levier de synergie des financements**
- **Permettre aux collectivités de porter leurs projets de territoire, notamment pour la 2^e contractualisation**

Programmes d'action

4 stratégies différentes en RA

MAE

(+/- investissements matériels)

14 captages prio en RA + 4 non prio

Quelle poursuite au-delà de 5 ans ?

4 arrivent à terme en 2014 !

Arrêtés de programme d'action

7 captages en RA

Mise en œuvre réelle des actions
soumise elle aussi à la

mobilisation des agriculteurs

Investissements seuls

Seuls 2 captages en RA

>>> aires de lavage mais aussi matériel
facilitant la réduction d'intrants

La question de la pérennité ne se pose
pas

Foncier

Seuls 3 captages en RA

Diagnostics fonciers peu réalisés

Leviers pourtant intéressants et
pérennes

Quelle **pérennité** envisager ?

- Engagement financier des collectivités dans les **MAE** en relai de l'Agence
 - Financement à 80% Agence
- Définition d'une stratégie **foncière**
 - Associer + la SAFER aux COPIL
- Filière **bas intrants** relayée économiquement (nouvelle ou existante)
 - Miscanthus, Luzerne, Echanges céréaliers éleveurs...
- Bas intrant **intégré**, sans modification des systèmes
 - Suppose plus de technicité, plus d'accompagnements individuels
- Préconisations **DUP**
 - Lorsqu'il y a révision de la DUP, se poser la question

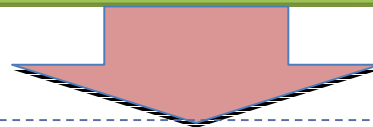
Recherche de captages dégradés pour le futur SDAGE

ANALYSE 2008-2012 DONNEES ADES

banque de données nationale qualité des eaux souterraines

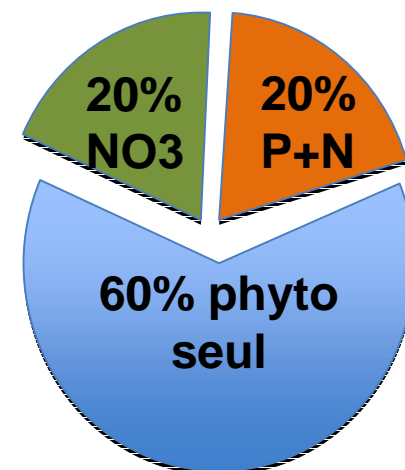
CRITERES DE SELECTION CAPTAGES DEGRADEES

dépassements de normes en pics / $\frac{3}{4}$ de la norme pour les moyennes



118 points de prélèvements
sont concernés en Isère / 196 en RA

→ dont 21 captages prioritaires



La liste des captages prioritaires va évoluer

- Les paramètres **Phyto et Nitrates** sont loin de diminuer dans les eaux souterraines
- Pour le choix des **futurs captages prioritaires** SDAGE, une analyse fine reste à faire
 - Les données aberrantes doivent être éliminées
 - La liste doit être analysée par des groupes de travaux régionaux et départementaux
 - Parmi cette liste, les plus touchés seront classés prioritaires pour le futur SDAGE